

GROUPE ORAPI
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2012
En milliers d'euros

	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Produits des activités ordinaires	122 207	171 725
Achats consommés et variation de stocks	-49 830	-73 557
Charges externes	-24 969	-34 252
Charges de personnel	-38 750	-51 361
Impôts et taxes	-1 556	-2 158
Dotations aux amortissements	-2 497	-3 087
Dotations aux provisions	-281	-347
Autres produits et charges opérationnels courants	377	351
Résultat Opérationnel courant	4 702	7 313
Autres produits et charges opérationnels	-673	-2 075
Résultat opérationnel	4 028	5 238
Produits de trésorerie	93	178
Coût de l'endettement financier brut	-1 110	-1 570
Coût de l'endettement financier net	-1 016	-1 392
Autres produits et charges financiers	-104	38
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-9	27
Charge d'impôt	-1 563	-1 873
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 336	2 039
Résultat net (Part des intérêts ne donnant pas le contrôle)	65	-43
Résultat net (Part du Groupe)	1 271	2 082
Nombre d'actions existantes	2 830 847	2 940 559
Résultat net par actions en euros	0,45	0,71
Nombre d'actions maximales après les levées	2 921 437	3 010 354
Résultat net dilué par action en euros	0,44	0,69

GROUPE ORAPI
Etat consolidé du résultat global total au 31 décembre 2012
En milliers d'euros

	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Résultat Net de l'ensemble consolidé	1 336	2 039
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	194	146
Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de taux d'intérêts	-204	-412
Ecarts actuariels - effet SORIE	0	-405
Impôt sur les éléments du résultat global	34	252
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	23	-418
Résultat global total	1 359	1 620
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>1 294</i>	<i>1 663</i>
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>65</i>	<i>-43</i>

GROUPE ORAPI
Bilan consolidé au 31 décembre 2012
En milliers d'euros

ACTIFS	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Goodwill	24 655	46 216
Autres immobilisations incorporelles	5 635	5 646
Immobilisations corporelles	11 081	12 250
Actifs financiers non courants	731	1 456
Participations dans les entreprises associées	126	153
Impot différé actif	223	608
ACTIFS NON COURANTS	42 451	66 329
Stocks	18 306	25 780
Clients	27 081	38 604
Autres créances courantes	5 336	4 800
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 580	5 781
ACTIFS COURANTS	55 303	74 966
Actifs détenus en vue de la vente	181	2 976
TOTAL ACTIFS	97 936	144 271

PASSIFS	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Capital	2 883	3 283
Primes, réserves, report à nouveau	30 722	34 344
Reserve de conversion	-906	-750
Résultat (part du Groupe)	1 271	2 082
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>33 969</i>	<i>38 959</i>
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>220</i>	<i>-8</i>
CAPITAUX PROPRES	34 189	38 950
Dettes financières à plus d'un an	12 962	30 715
Provisions	1 667	2 177
Impot différé passif	2 415	2 487
Autres dettes non courantes	660	3 462
PASSIFS NON COURANTS	17 703	38 841
Dettes financières à moins d'un an	9 782	10 950
Fournisseurs	22 921	31 299
Impôt exigible courant	776	1 114
Autres dettes courantes	12 464	20 552
PASSIFS COURANTS	45 943	63 914
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	100	2 567
TOTAL PASSIFS	97 936	144 271

GROUPE ORAPI
Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2012
En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des sociétés	1 336	2 039
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	2 561	3 148
Variation des impôts différés	-13	-258
Plus-values de cession nettes d'impôts	-62	-34
Capacité d'autofinancement	3 823	4 895
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	-40	3 480
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	3 782	8 375
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-2 193	-3 232
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	359	677
Variation nette des actifs financiers non courants	-359	72
Variation des dettes sur immobilisations	-80	3 362
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-5 455	-24 142
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 727	-23 262
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	-968	-993
Augmentation de capital en numéraire net frais	99	2 099
Emissions d'emprunts	5 260	21 174
Remboursement emprunts	-5 784	-8 249
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 394	14 031
Variation de Trésorerie	-5 339	-856
Trésorerie d'ouverture	9 122	4 580
Concours bancaires d'ouverture	-550	-1 233
Trésorerie d'ouverture	8 572	3 347
Trésorerie de clôture	4 580	5 781
Concours bancaires de clôture	-1 233	-3 222
Trésorerie de clôture	3 347	2 559
Variation de trésorerie	-5 225	-787
Variations du cours des devises	113	69
Détail Tableau des Flux	31 décembre 2011	31 décembre 2012
<i>Détail 1 Amortissements et provisions</i>		
Amortissements	2 584	3 110
Variation nette Provisions risques et charges	-23	39
Total détail 1	2 561	3 148
<i>Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement</i>		
Variation stock	-1 024	-235
Variation clients	-1 106	4 704
Variations fournisseurs	3 234	-672
Variations autres créances	-599	2 788
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	-545	-3 104
Total détail 2	-40	3 480

GROUPE ORAPI
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012
En milliers d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 31 décembre 2010 (retraité)	2 862 108	2 862	18 090	14 343	-245	-1 147	33 904	56	33 960
Augmentation (diminution) de capital et réserves	20 795	21	78				99	99	198
Dividendes versés				-968			-968		-968
Ecart de conversion				-47		241	194		194
Résultat de l'exercice				1 271			1 271	65	1 336
Valorisation des options accordées				132			132		132
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-136	-526		-662		-662
Au 31 décembre 2011	2 882 903	2 883	18 168	14 595	-771	-906	33 969	220	34 189
Augmentation (diminution) de capital et réserves	399 629	400	3 199				3 599		3 599
Dividendes versés				-993			-993		-993
Ecart de conversion				-10		156	146		146
Résultat de l'exercice				2 082			2 082	-43	2 039
Valorisation des options accordées				86			86		86
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-480	550		70	-186	-115
Au 31 décembre 2012	3 282 532	3 283	21 367	15 280	-221	-750	38 959	-8	38 950

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.2 - Goodwill des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2011.

Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2012

du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société	8
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation	8
1.1 Principes généraux	8
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs	10
1.3 Périmètre et méthode de consolidation	11
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	13
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill.....	13
1.6 Immobilisations corporelles	14
1.7 Prix de revient des immobilisations	14
1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés	15
1.9 Instruments financiers dérivés	16
1.10 Actifs financiers.....	16
1.11 Actifs destinés à être cédés	16
1.12 Stocks et travaux en cours	17
1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	17
1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres	17
1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme.....	18
1.16 Provisions et passifs éventuels	19
1.17 Emprunts et dettes financières.....	20
1.18 Passifs financiers	20
1.19 Juste valeur des instruments financiers	20
1.20 Produits des activités ordinaires	21
1.21 Résultat opérationnel courant.....	21
1.22 Autres produits et charges opérationnels.....	21
1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers.....	21
1.24 Impôt	21
1.25 Résultat par action	22
2 Principaux événements de l'exercice.....	22
2.1 Acquisition des sociétés Argos Hygiène, Exist, Atoll et SCI Bartavelles (Argos)	22
2.2 Souscription d'un emprunt obligataire	23
2.3 Levées d'option.....	23
2.4 Augmentations de capital	23
3 Notes relatives au bilan	24
3.1 Périmètre de consolidation à la clôture	24
3.2 Goodwill	25
3.3 Immobilisations incorporelles	25
3.4 Immobilisations corporelles	26
3.5 Dépréciation des actifs non courants.....	26
3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente	26
3.7 Actifs financiers.....	27
3.8 Stocks	28
3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	28
3.10 Capitaux propres.....	28
3.11 Dividendes payés et proposés	29
3.12 Provisions.....	29
3.13 Passifs financiers	32
3.14 Gestion des risques et instruments financiers.....	34
4 Notes relatives au compte de résultat.....	37

4.1	Autres produits et charges opérationnels courants	37
4.2	Autres produits et charges opérationnels	37
4.3	Autres éléments du résultat global total	38
4.4	Impôt sur les sociétés	38
4.5	Frais de recherche et développement	39
4.6	Transaction avec les parties liées	39
5	Information sectorielle	40
5.1	Information par secteur géographique de l'exercice 2012	40
5.2	Information par secteur géographique de l'exercice 2011	41
6	Information pro forma	42
7	Autres informations	43
7.1	Nantissements, cautions et garanties	43
7.2	Autres engagements hors bilan	44
7.3	Options de souscription d'actions (stock options)	44
7.4	Plan d'attribution d'actions gratuites	45
7.5	Effectifs	45
7.6	Evénements postérieurs à la clôture	45

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 allée des cèdres, 01 150 Saint Vulbas, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

La société conçoit, fabrique et commercialise les solutions et produits techniques nécessaires à :

- l'entretien et la maintenance du matériel et des machines dans tous les secteurs d'activité
- l'entretien général (sols et surfaces) et l'hygiène spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, ...).

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 6 mars 2013 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 23 avril 2013.

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Comptes consolidés – Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2011, à l'exception des méthodes appliquées aux régimes de retraite (cf. notes 1.15 et 3.12).

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2012 :

- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers » : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- Amendement IAS 12 – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents.

Ces nouveaux amendements sont sans incidence sur les comptes consolidés d'Orapi à l'exception de l'amendement IFRS7 pour lequel une information est dorénavant fournie en note 3.7 au titre des créances clients cédées dans le cadre des contrats d'affacturage.

Les options, interprétations ou normes dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2012 sont :

Adoptées par l'Union Européenne :

Les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables majoritairement aux périodes annuelles ouvertes postérieurement au 1er janvier 2013. Leur date d'application coïncide avec celle de l'IASB :

- IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur
- Amendement IAS 1 - Présentation des états financiers
- Amendement IAS 19 - Avantages du personnel
- Amendement IFRS 7 - Présentation - Compensation des actifs et passifs financiers
- Amendement IAS 32 - Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).

Changement de méthode de comptabilisation des régimes de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Pour améliorer la pertinence de l'information financière présentée, le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation la norme IAS 19 révisée, mais ne dispose pas des informations nécessaires pour retraiter de manière rétrospective les effets sur les exercices antérieurs de ce changement. De plus amples précisions sont données dans la note 1.15- Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme.

Le Groupe n'a appliqué aucune autre de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

L'Union Européenne a fixé une date d'application obligatoire pour les normes suivantes aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 contre le 1^{er} janvier 2013 fixée par l'IASB.

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés
- IFRS 11 – Accords conjoints
- IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités
- IAS 27 révisée – États financiers individuels
- IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et coentreprises.

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles normes par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application, notamment ceux relatifs à la norme IFRS 10 sur le périmètre de consolidation.

Non encore adoptées par l'Union Européenne :

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables majoritairement aux périodes annuelles ouvertes postérieurement au 1er janvier 2013 :

- IFRS 9 - Instruments financiers : classifications et évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7
- Amendements IFRS 10, 11 et 12 : dispositions transitoires (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013) et entités d'investissement (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- Améliorations annuelles des normes IFRS (17 mai 2012).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes, amendements ou par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs

Jugements

Pour préparer les états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations. Les hypothèses retenues concernent principalement les restructurations et litiges prud'homaux ainsi que les durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour lesquels la société évalue, au cas par cas et le cas échéant en fonction des jugements déjà rendus, le montant des provisions éventuelles.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les *goodwill* au moins une fois par an à la clôture de l'exercice. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les *goodwill* sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « *Goodwill* ».

Indemnités de départs à la retraite et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des engagements sociaux. En raison du caractère long terme des ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

Provisions pour déconstruction et démantèlement

Les provisions pour déconstruction de locaux à usage industriel (ateliers, laboratoire, zones de stockage) d'une part, et démantèlement d'installations techniques (machines, outillages, ouvrages de type plate - formes) d'autre part, sont déterminées sur la base de rapports rédigés par un cabinet spécialisé

indépendant.

Provisions pour destruction de stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions pour destruction de stocks. Le montant de ces provisions est estimé à partir de la nature des produits à détruire, de leur tonnage et des coûts constatés sur des destructions de produits similaires.

1.3 Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle de la société mère sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de Quartz, mise en équivalence.

Le contrôle est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Intégration globale

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Participation dans une entreprise associée

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le *goodwill* lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Le Groupe Orapi détient une participation minoritaire dans une entreprise associée, dont l'activité économique est exercée sous son influence notable.

L'entreprise associée est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'avoir une influence notable sur l'entité.

Regroupement d'entreprises

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs

remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un *goodwill* partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un *goodwill* complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du *goodwill* complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un *goodwill* sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du *goodwill* partiel, seule méthode applicable.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le *goodwill* ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en *goodwill* lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Intérêts ne donnant pas le contrôle (anciennement « intérêts minoritaires »)

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cas de la méthode du *goodwill* partiel, à leur juste valeur dans le cas de la méthode du *goodwill* complet.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Orapi. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession au compte de résultat sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens de IAS 21.

Tout *goodwill* provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

1.5 Immobilisations incorporelles et *goodwill*

Goodwill

Les *goodwill* sont évalués conformément à la note 1.3.

Les *goodwill* ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou dépréciées sur la durée d'utilité de l'actif
- Un droit d'utilisation et de représentation des marques acquises, non amorti
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans.
- Une relation clients amortissable sur une durée de 6 ans.

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.

Coûts de Recherche & Développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Si le Groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété à l'issue du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

- | | | |
|--|-------------|----------|
| • Constructions et agencements : | 10 à 20 ans | linéaire |
| • Installations techniques, matériel & outillage : | 2 à 8 ans | linéaire |
| • Matériel de bureau & informatique : | 4 à 5 ans | linéaire |

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

1.7 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Le Groupe capitalise les coûts d'emprunt pour tous les actifs éligibles dont la construction a commencé à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe continue de comptabiliser en charges, les coûts d'emprunt relatifs aux projets démarrés avant le 1er janvier 2009.

1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est estimée pour vérifier qu'elle n'est pas inférieure à la valeur nette comptable, dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de pertes de valeur suivis par le Groupe sont basés sur un multiple d'excédent brut d'exploitation.

Pour les besoins de ces tests de dépréciation, les immobilisations (y compris les *goodwill*) ainsi que les éléments de Besoin en Fonds de Roulement sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable qui est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'UGT a été définie comme étant le plus petit groupe d'actifs générant des *cash-flows* indépendamment d'autres éléments d'actifs. Un tel groupe est constitué des :

- actifs incorporels d'une même zone géographique
- actifs corporels situés sur cette zone géographique
- actifs corporels de production permettant d'alimenter en produits la zone concernée.

Selon cette définition, le Groupe a défini quatre unités génératrices de trésorerie :

- L'Europe du Nord et l'unité de production anglaise
- L'Europe du Sud et les unités de production françaises
- L'Amérique du Nord et l'unité de production de Montréal
- L'Asie et l'unité de production de Singapour.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés repose sur les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe, approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Ils ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Des taux d'actualisation différents sont utilisés pour certaines UGT afin de refléter les risques spécifiques à certaines zones géographiques
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Il est tenu compte des éventuels coûts associés à la cession de cet actif ou de cette UGT.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du *goodwill* existant. Les pertes de valeur relatives aux *goodwill* ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de l'amortissement qui aurait été normalement comptabilisé).

1.9 Instruments financiers dérivés

Selon les normes IAS32 et IAS39, lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de juste valeur
- de couverture de flux de trésorerie
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).

Les instruments financiers dérivés consistent principalement en contrats de swap de taux d'intérêt. Les dérivés qualifiés de *cash-flow hedge* sont comptabilisés au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les prêts et créances
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les prêts et créances comprennent principalement les créances clients qui sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Lorsque cela est nécessaire, une dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

1.11 Actifs destinés à être cédés

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

1.12 Stocks et travaux en cours

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de la Société sont constitués des trois catégories suivantes :

- Matières premières
- En cours de production
- Marchandises et Produits finis.

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Les dépréciations des matières premières et marchandises sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation futures.

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production, et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « disponibilités » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « disponibilités ».

1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidités, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

Paiement en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites. Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Ces opérations ont été évaluées selon le modèle de *Black and Scholes*, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été obtenue en diminuant la valeur des actions à la date d'attribution du montant des dividendes attendus sur la période d'acquisition.

Paielement en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur, à la date d'attribution, en retenant la valeur de souscription. Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition, avec un passif en contrepartie. Le passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, et y compris à cette dernière date, selon les modalités de calcul de prix de rachat définies dans les conventions entre les parties. Toute variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

Régime à prestations définies

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Argos Hygiène dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui est régulièrement alimenté par des versements de l'employeur sans que l'employeur ne soit libéré de ses obligations envers ses salariés. Ce fonds est comptabilisé en tant qu'actif dédié à la couverture du régime. Les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quant au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un calcul est fait, à la clôture de chaque exercice, de la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur (« *projected benefits obligations* » ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations, évaluée régime par régime, donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

- Facteurs récurrents :
 - ✓ augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires (« coûts des services rendus au cours de l'exercice ») classée en résultat opérationnel
 - ✓ augmentations dues à la « désactualisation » correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés (« coût financier ») classée en résultat financier
 - ✓ diminutions liées à l'exercice des droits (« prestations servies »).
- Facteurs ponctuels :
 - ✓ variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de *turn over*, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs effectifs sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de *turn over*) ;
 - ✓ variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants).

La juste valeur des actifs donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- des versements reçus des employeurs (« cotisations »)
- des versements effectués aux bénéficiaires des prestations (prestations servies »)
- du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de *turn over* sont révisés annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur.

Concernant la reconnaissance en résultat des écarts actuariels (pertes ou profits) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, la société applique par anticipation, à compter du 1er janvier 2012, IAS 19 révisée, avec une comptabilisation directe et immédiate en capitaux propres de l'intégralité des écarts actuariels (option dite SORIE). Précédemment la société enregistrait directement en résultat la totalité de la variation de l'engagement.

Les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée) sur la durée moyenne de vie active probable résiduelle des bénéficiaires.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 3.12 détaille :

- les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
- les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des deux derniers exercices
- l'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies
- et leur incidence sur les états financiers.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi

La société Argos Hygiène accorde aux salariés ayant une ancienneté de 20 ans révolus une gratification prenant la forme d'une prise en charge plafonnée de dépenses de voyage sur présentation de justificatifs. Les salariés peuvent prétendre à cette gratification dans un délai d'un an à partir de la date de leurs 20 ans d'ancienneté.

1.16 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins

équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le reste en non courant.

Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- les provisions pour risques fiscaux avérés
- les provisions pour perte de change
- les provisions pour restructuration.

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance propre ou d'un début d'exécution.

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.17 Emprunts et dettes financières

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18 Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieur ou supérieur à un an.

1.19 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1)
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2)
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

1.20 Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits liés aux ventes de service sont comptabilisés au prorata des coûts réels. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.

Les remises ou rabais accordés aux clients ainsi que les prestations rendues par les clients dans le cadre d'accords de coopération commerciale sont comptabilisées en déduction des ventes.

1.21 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- des dépréciations d'actifs
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements très inhabituels
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts.

1.22 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note "Autres produits et charges opérationnels".

1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.24 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

La charge d'impôt intègre également la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Orapi a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Concernant les modalités de répartition de l'impôt, chaque filiale prend en charge l'impôt calculé en tenant compte de l'économie ou de la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

1.25 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

2 Principaux événements de l'exercice

2.1 Acquisition des sociétés Argos Hygiène, Exist, Atoll et SCI Bartavelles (Argos)

Le 16 mai 2012, Orapi a pris le contrôle d'Argos à hauteur de 100%.

Basée à Villefontaine (Isère), Argos est un des leaders français de la distribution des produits d'hygiène professionnelle fort d'une marque réputée, d'un portefeuille de 40 000 clients ainsi que d'un réseau de 8 agences et plateformes logistiques. En 2011, Argos a réalisé un chiffre d'affaires de 88 M€.

Argos est entré dans le périmètre de consolidation le 16 mai 2012. En revanche, la consolidation d'Argos a été effectuée sur la base d'états financiers au 1er juin 2012 pour des raisons de simplification, l'impact de la seconde quinzaine de mai ayant été considéré comme non significatif. Argos a réalisé un chiffre d'affaires sur la période de 47,5 M€ soit 28% du chiffre d'affaires consolidé 2012.

L'acquisition de 100% des titres a été acquittée en numéraire à hauteur de 80%, par échange de titres à hauteur de 6% et sous la forme d'un crédit-vendeur à échéance 2014 à hauteur de 14%.

Cette comptabilisation a donné lieu à l'enregistrement dans le bilan d'ouverture d'ajustements relatifs notamment à un plan de sauvegarde de l'emploi et la juste valeur des immobilisations incorporelles (projets SI), corporelles (matériels mis à disposition) et des stocks.

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs n'étant pas encore terminées, le goodwill provisoire de 22 M€ pourra être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3R, soit d'ici le 16 mai 2013.

Le 4 juillet 2012, Argos a mis en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi pour adapter les structures et réduire les frais fixes. A la clôture, la majeure partie de ce plan a été mise en œuvre, et le solde des charges restant à engager est intégralement provisionné.

2.2 Souscription d'un emprunt obligataire

Dans le but de diversifier ses sources de financement et afin de poursuivre son développement, le Groupe ORAPI a renforcé ses ressources financières à moyen terme par la mise en place d'un emprunt obligataire de 4 M€ à taux fixe, d'une durée de 6 ans remboursable in fine, dans le cadre du projet de Fonds Commun de Placement (FCP) Micado France 2018 (cf. note 3.13).

Les parts du FCP ont été exclusivement souscrites par des investisseurs institutionnels.

2.3 Levées d'option

Le 2 avril 2012, 1 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 1 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 9 023 € soit 9,02 € par action.

Le 15 octobre 2012, 5 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 5 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 45 114 € soit 9,02 € par action.

2.4 Augmentations de capital

Le capital social d'Orapi SA a été augmenté à 3 282 532 € suite à :

- La levée de 6 000 options de valeur nominale 1 €
- L'attribution définitive de 9 795 actions gratuites ayant donné lieu à la création de 9 795 actions de valeur nominale 1 €
- La création de 60 000 actions de valeur nominale 1 € à des fins de paiement en actions d'une partie du prix d'acquisition d'Argos
- La création de 323 834 actions de valeur nominale 1 € à l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire. Cette augmentation capital de s'élève à 2 721 K€ nets des frais liés à l'opération dont 324 K€ en capital social et 2 397 K€ au titre de la prime d'émission.

3 Notes relatives au bilan

3.1 Périmètre de consolidation à la clôture

Désignation	Société de droit	2011		2012		Méthode d'intégration
		pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	
Orapi SA*	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
DACD*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chimiotechnic Vénissieux*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Orapi*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Industrie*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
EM Repts*	Français	80%	80%	0%	0%	NA
Egiene*	Français	65%	65%	65%	65%	IG
Orapi Chiminvest Holding*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chiminvest*	Français	69,6%	69,6%	76,2%	76,2%	IG
Quartz*	Français	34,1%	49%	37,3%	49,0%	MEE
Top Hygiène*	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Argos Hygiène *	Français			100,0%	100%	IG
Exist *	Français			100,0%	100%	IG
SCI Les Bartavelles *	Français			100,0%	100%	IG
Atoll *	Français			100,0%	100%	IG
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Ltd	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Dry Shine	Canadien	51%	51%	51%	51%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Complete Care Systems	Thailandais	60%	60%	60%	60%	IG
Orapi Applied Nederland BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Belgium SA	Belge	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet España, SL	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet Argentina S.A.	Argentin			100%	100%	IG
Orapi Transnet Sp Zoo	Polonais			100%	100%	IG

* adresse des sociétés françaises : 5, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **DACD** : Mathias Sud 26320 Saint Marcel Les Valence ; **Chimiotechnic Vénissieux** : 10, rue Marx Dormoy 69200 Vénissieux ; **Proven Orapi** : 679, Avenue du Dr Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet ; **Proven Industrie** : 16 rue Pierre Mendès France, 69160 Vaulx-en-Velin ; **Chiminvest** : 21, allée Louis Bréguet 93421 Villepinte ; **Quartz** : 260, chemin des Cystes 06140 Vence ; **Top Hygiène** : Parc Beaunier - 3 rue Louis Antoine Beaunier, 42160 Andrézieux-Bouthéon ; **Argos Hygiène et Atoll** : 301 rue Denis Papin Zone d'aménagement concerté du Centre de Saint-Bonnet 38 090 Villefontaine ; **Exist** : Zone d'activité – Lieudit du Breitmatten 67370 Truchtersheim ; **SCI Les Bartavelles** : 302 avenue de la Fleuride 13 400 Aubagne.

Méthode d'intégration :

- IG : intégration globale
- MEE : mise en équivalence

A noter que la société Em Repts a fait l'objet d'une dissolution anticipée sans liquidation et d'une Transmission Universelle de Patrimoine à la société Orapi Europe en date du 31 décembre 2012, sans rétroactivité comptable mais avec une rétroactivité fiscale en date du 1er janvier 2012.

En 2012, Orapi a pris une participation de 30% dans Orapi Continental Industries Limited, société de négoce de produits d'hygiène et d'entretien au Nigéria.

3.2 Goodwill

<i>Goodwill</i>	2011	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2012
Valeur brute	27 466			+21 511	+50	49 027
Dépréciation (*)	-2 811					-2 811
Total Goodwill net	24 655			+21 511	+50	46 216

(*) cf. note "dépréciation des actifs non courants"

L'évolution de l'exercice reflète essentiellement les *goodwill* reconnus à l'occasion de l'acquisition d'Argos Hygiène – se référer à la note « 2 Principaux événements de l'exercice ».

L'allocation des *goodwill* par UGT est la suivante :

<i>Goodwill</i>	UGT Europe du Nord	UGT Europe du Sud	UGT Amérique du Nord	UGT Asie & Reste du Monde	Toutes UGT 2012
Valeur brute	7 072	38 589	470	2 896	49 027
Dépréciation	-500	-189	-360	-1 762	-2 811
Total Goodwill net	6 572	38 400	110	1 134	46 216

L'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde. En effet, le développement soutenu de nos activités en Europe et particulièrement en France a conduit ORAPI à scinder en 2011 le segment « Europe » en deux segments distincts « Europe du Nord » et « Europe du Sud ». Le goodwill d'Argos a été affecté à l'UGT Europe du Sud.

3.3 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2011	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2012
Logiciels	1 861	201	-2	822	-6	2 875
Marques	487	3				490
Autres immobilisations incorporelles	6 082	6		181	137	6 407
Total brut	8 430	210	-2	1 003	131	9 772
Amortissements logiciels	-1 647	-185	2	-812	+50	- 2 592
Amortissements marques	-218					-218
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-930	-374			-12	-1 315
Total amortissements	- 2 795	-559	2	-812	38	-4 126
Total immobilisations incorporelles nettes	5 635	-349	0	191	169	5 646

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du *goodwill* dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven. Un contrat de Recherche & Développement portant sur le dépôt de formules biocides a également été reconnu à hauteur de 700 K€.

3.4 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2011	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2012
Terrain	2 460				-233	2 460
Construction	8 692	39	-34	3 348	-2 767	9 279
Machines et équipements	9 482	1 867	-655	2 977	179	13 850
Autres immobilisations corporelles	3 763	349	-213	2 676	85	6 660
Immobilisations en cours	439	767	-576	33	-335	326
Total brut	24 836	3 022	-1 478	9 267	-3 071	32 576
Amortissements constructions	-4 202	-678	34	-754	454	-5 146
Amortissements machines et équipements	-7 250	-1 106	650	-2 838	-50	-10 594
Amortissements autres immobilisations	-2 303	-579	169	-1 856	-17	-4 586
Total amortissements	-13 755	-2 362	853	-5 448	387	-20 325
Total immobilisations corporelles nettes	11 081	659	-625	3 819	-2 684	12 250

Au 31 décembre 2012, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :

- Valeur brute : 5 635 K€
- Amortissements : - 2 515 K€
- Valeur nette : 3 120 K€

3.5 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2012, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des plans approuvés par la Direction) aux taux de respectivement 8,7% après impôt sur les UGT Europe du Sud, Europe du Nord et Amérique du Nord, et 9,2% après impôt sur l'UGT Asie et Reste du Monde. Le taux de croissance perpétuelle retenue est de 1,75%.

Les tests de dépréciation effectués n'ont pas conduit le Groupe à enregistrer de pertes de valeurs au cours de l'exercice.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'autres pertes de valeur. Notamment, la hausse de 1 point des taux d'actualisation ou la baisse de 1 point du taux de croissance long terme n'auraient pas conduit à la comptabilisation d'autres pertes de valeur.

3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le local des Laboratoires Garcin près de Clermont – Ferrand a été classé en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de 181K€. Les passifs correspondants s'élèvent à 71 K€ au 31 décembre 2012 (dette sur crédit-bail).

L'entrepôt Argos objet d'un contrat de *lease-back* enregistré dans les comptes de la SCI Bartavelles a été classé en actifs détenus en vue de la vente pour une valeur nette comptable de 2 795 K€. Les passifs correspondants s'élèvent à 2 496 K€ au 31 décembre 2012 (dont 2 386 K€ en dette sur crédit-bail).

3.7 Actifs financiers

Exercice 2012 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	223	223			223	
Prêts	12	12		12		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	1 081	1 081		1 081		
Valeurs mobilières	294	294				294
Actifs financiers non courants	1 610	1 610		1 093	223	294
Créances clients et comptes rattachés	38 604	38 604		38 604		
Clients et comptes rattachés	38 604	38 604		38 604		
Autres créances	1 064	1 064		1 064		
Autres créances courantes	1 064	1 064		1 064		
Disponibilités	5 781	5 781				5 781
Équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 781	5 781				5 781
Total	47 059	47 059		40 761	223	6 075

Sur le second semestre 2011, Orapi avait pris une participation de 10% dans la société IPLA (soit 2 K€). Cette société a pour vocation à porter la nouvelle plateforme logistique dans la zone industrielle de la plaine de l'Ain dont la construction sera finalisée en 2013.

En 2012, Orapi a pris une participation de 30% dans Orapi Continental Industries Limited au Nigéria.

Les créances clients brutes s'établissent à 40 718 K€ et les dépréciations à 2 114 K€ soit un montant net de 38 604 K€. Le groupe ne dispose pas de créances nettes supérieures à un an significatives.

A la clôture, le classement des actifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes, par mode de détermination de la juste valeur, est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables	6 075
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Actifs évalués en juste valeur par résultat	6 075

Exercice 2011 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	176	176			176	
Prêts						
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	493	493		493		
Valeurs mobilières	188	188				188
Actifs financiers non courants	857	857		493	176	188
Créances clients et comptes rattachés	27 081	27 081		27 081		
Clients et comptes rattachés	27 081	27 081		27 081		
Autres créances	3 754	3 754		3 754		
Autres créances courantes	3 754	3 754		3 754		
Disponibilités	4 580	4 580				4 580
Équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 580	4 580				4 580

3.8 Stocks

	2011	2012	Var
Matières premières	7 046	6 962	-84
Marchandises et produits finis	14 374	23 986	+9 612
Dépréciation	-3 114	-5 168	-2 054
Total Stocks	18 306	25 780	+ 7 474

L'évolution des stocks de marchandises et produits finis s'explique essentiellement par l'acquisition d'Argos.

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2011	2012	Var
Équivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	1 783	2 934	+1 151
Trésorerie en devises	2 797	2 848	+51
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 580	5 782	+ 1 202

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

3.10 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le

Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et / ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2012 est composé de 3 282 532 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2012, 12 440 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2012, 2 141 528 actions possèdent un droit de vote double.

3.11 Dividendes payés et proposés

Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société a procédé en 2012 au versement d'un dividende de 993 K€ au titre du résultat de 2011.

Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre) :

Il est proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 0,46 € par action au titre de 2012.

3.12 Provisions

	2011	Dotations	Reprises		Variation périmètre	Autres	2012
			Provision utilisée	Provision non utilisée			
Provisions non courantes : retraites	1 667	244	-28	-177	34	436	2 176
Provisions courantes : risques et litiges	2 972	979	-2 048	-220	4 829	-18	6 494
Total provisions	4 639	1 223	- 2 076	-397	4 863	418	8 670

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions courantes pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour déconstruction et démantèlement des filiales françaises pour 992 K€ (usine de Vénissieux), d'une provision pour restructuration Argos (1 948K€), de litiges pour risques prud'homaux et licenciement pour 1 215 K€, de provisions pour coûts de destruction de stocks des filiales françaises pour 143 K€, et de litiges pour risques commerciaux pour 1 101K€.

Les montants apparaissant en « Autres » correspondent essentiellement (369 k€) à la comptabilisation directe et immédiate en capitaux propres de l'intégralité des écarts actuariels (option dite SORIE, selon la norme IAS 19 révisée) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

Les provisions ne sont pas actualisées, à l'exception des provisions pour engagements sociaux, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

En 2011, les sociétés ORAPI SA, ORAPI EUROPE et DACD ont fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2008 à 2010. Les redressements déjà notifiés ou prévisibles avaient fait l'objet d'une provision dans les comptes 2011 pour la partie qui n'était pas contestée par le groupe. Suite aux nouvelles notifications reçues et aux paiements effectués, cette provision a été remise à jour dans les comptes 2012.

Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

	2011	Coût des services rendus 2012	Coût financier	Reprise ou Paiement	Ecarts actuariels et autres	Variation périmètre	2012
Dette actuarielle indemnités de départ en retraite	1 667	172	73	-205	436	34	2 176

- Actifs de couverture :

A noter que pour la société Argos Hygiène, les actifs de couverture sont placés sur un support financier souscrit auprès de la Compagnie Allianz et investi à 60% en fonds euros et 40% en fonds en unité de compte. A compter du 4^{ème} trimestre 2012, le Groupe a décidé de ne plus procéder à des versements complémentaires auprès du fonds.

Ainsi au 31.12.2012, le poste de provision pour retraite Argos Hygiène se solde par un actif financier de 152K€ issu de l'engagement IDR estimé à 1 071K€ par rapport à la valeur du fonds de 1 223K€.

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont déterminées par différentes conventions collectives. Les conventions applicables au Groupe sont : Commerce de Gros, Chimie et VRP.

- Description du régime :

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.

Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

- Hypothèses de calcul :

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

<i>Hypothèses retenues pour les calculs</i>	2012	2011
Taux de croissance des salaires (1)	2%	2%
Taux d'actualisation	2,80%	4,25%
Rendement réel des actifs	9,40%	0,29%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	de 24% à 58%	de 35% à 56%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Le taux retenu à la clôture est le taux Iboxx à 10 ans des obligations d'entreprises de 1^{ère} catégorie. Ce taux respecte les dispositions d'IAS 19.

- Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers :

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>En K€</i>	2012	2011
Valeur actualisée de l'obligation	-3 248	-1 667
Juste valeur des actifs du régime	1 223	na
Surplus (ou déficit)	- 2 025	-1 667

a) Bilan :

<i>En K€</i>	2012
	Total
Solde de l'exercice précédent	1 667
Ecart actuariels enregistrés par capitaux propres	511
Charges de l'exercice	13
Cotisations payées au régime	-46
Rendement du fonds	-73
Prestations payées nettes des remboursements du fonds	
Variation de périmètre	-47
Solde de clôture de l'exercice	2 025

Ce solde de clôture intègre le poste de provision pour retraite Argos Hygiène se soldant par un actif financier de 152K€. Sans cette actif net, la dette actuarielle indemnités de départ à la retraite s'élève à 2 176K€.

b) Compte de résultat :

<i>En K€</i>	2012
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	199
Reprise ou paiement	-278
Cotisations payées au régime	-46
Charge nette (en résultat opérationnel)	-125

3.13 Passifs financiers

Ventilation par catégories d'instruments

Exercice 2012(K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	30 715	30 715		30 437	278	
Passifs financiers courants	10 950	10 950		10 195		755
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	31 299	31 299	31 299			
Autres dettes non courantes	3 462	3 462	114	3 348		
Autres dettes courantes (hors provisions)	3 308	3 308	162	2 567		579
Total des passifs financiers	79 734	79 734	31 575	46 547	278	1 334
					1 612	

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette dans la mesure où :

- D'une part les dettes financières sont majoritairement rémunérées à taux variable aux conditions du marché
- D'autre part les maturités des dettes financières à taux fixe n'excèdent pas trois ans, hormis pour un emprunt obligataire à taux fixe de 4M€ à maturité 6 ans, souscrit en octobre 2012 soit peu avant la clôture, ainsi qu'un emprunt OSEO à taux zéro de 0,5M€ à maturité 7 ans.

L'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

A la clôture, le classement des passifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes, par mode de détermination de la juste valeur, est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables (swaps de taux, <i>puts</i> sur intérêts ne donnant pas le contrôle)	1612
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Passifs évalués en juste valeur	1 612

Exercice 2011 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	12 962	12 962		12 727	235	
Passifs financiers courants	9 782	9 782		9 438		344
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	22 921	22 921	22 921			
Autres dettes non courantes	660	660	81			579
Autres dettes courantes (hors provisions)	9 592	9 592	9 592			
Total des passifs financiers	55 917	55 917	32 594	22 165	235	923

Décomposition de la dette financière

	2011	+	-	Périmètre	2012
Emprunts	16 059	+21 585	-4 998	+2 632	35 278
Découvert bancaire	1 233	+667		+1 321	3 222
Dettes sur crédit-bail	2 215		-355		1 860
Dettes auprès des <i>factors</i>	2 749		-2 736	+884	896
Autres dettes financières	488	+168	-257	+9	408
Total	22 744	+22 420	-8 346	+ 4 846	41 664

- Les passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à 2 567 K€ à la clôture contre 100 K€ à l'ouverture, la hausse nette de +2 467 K€ résultant essentiellement du passage en actifs destinés à être cédés d'un entrepôt d'Argos (cf. 3.6)
- La variation des autres dettes financières s'explique essentiellement par :
 - L'augmentation du prix de cession des parts par les minoritaires Chiminvest (+103K€)
 - Le paiement par Top Hygiène des dividendes à verser aux anciens actionnaires (-177K€)
- Les dettes auprès des *factors* résultent de créances cédées via des contrats d'affacturage. Les créances cédées sont des créances hors Groupe auprès de clients français. Le risque d'impayé est conservé par le Groupe, tandis que le bénéfice de l'assurance-crédit existant chez Top Hygiène est transféré au *factor* dans la mesure où les créances cédées respectent les critères fixés par l'assureur. Le mode de comptabilisation est un *netting* entre le total des créances cédées et les actifs associés (garanties, retenues, ...) La dette auprès des *factors* se décompose comme suit à la clôture (en K€) :

Actifs (valeur comptable)	11 574
Passifs (valeur comptable)	-10 678
Dettes auprès des <i>factors</i>	896

- La variation de périmètre correspond à Argos Hygiène et la SCI Les Bartavelles.

Autres dettes non courantes

Un crédit vendeur de 3,5 M€ consenti aux cédants d'Argos à échéance mai 2014 est enregistré en Autres dettes non courantes.

Décomposition des autres dettes courantes (hors provisions)

	2011	2012
Dettes sociales	6 851	11 414
Dettes fiscales	2 567	1 904
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	100	2 567
Autres	74	741
Total	9 592	16 626

Au cours du dernier trimestre 2010, Orapi Chiminvest Holding (OCH), détenue à 100% par Orapi SA, a acquis 80% des titres de Chiminvest. Les associés minoritaires se sont engagés à céder 10% au plus tard le 28 février 2012 et 10% restant au plus tard le 28 février 2013. L'option de rachat des 10 premiers pour cent a été exercée par anticipation le 25 août 2011. L'option de rachat des 10% restant a été exercée le 15 février 2013.

La juste valeur de cet engagement de cession est présentée au bilan en autres dettes courantes, avec pour contrepartie les réserves des Minoritaires.

3.14 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

- **Risque de crédit**

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

- **Risque de marché**

Risque de taux

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

Dettes financières

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2011	2012
Dettes financières à taux fixe	2 728	8 266
Dettes financières à taux variable	20 016	33 398
Total	22 744	41 664

Compte tenu des couvertures mises en place, une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 254 K€ sur le coût de l'endettement soit 16.2% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2012.

Le groupe Orapi utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. Au 31/12/2012 la revalorisation du portefeuille de couverture de taux a impacté la situation nette du Groupe à hauteur de (755) K€. Le montant des dettes à taux variable faisant l'objet d'un swap de taux contre du taux fixe s'élève à 25 383 K€ au 31/12/2012. Les échéances de ces contrats sont comprises entre 1 et 7 ans. Il n'existe pas de dérivé incorporé.

Les passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente, qui s'élèvent à 2 567 K€ à la clôture contre 100 K€ à l'ouverture, sont constitués de dettes à taux variables.

Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte principalement sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour et de façon non significative le zloty polonais et peso argentin.

En 2012, 90,2% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 5,1% en livre sterling, 1,2% en dollar US et dollar canadien, 2,7% en dollar Singapourien, 0,4% en zloty et 0,4% en peso argentin.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	€	Autres	Total	Elim	Total
Actif								
Circulant	3 237	908	1 840	73 733	178	79 896	-10 712	69 184
						-111		-101
Dettes	-5 761	-637	-1 027	-103 635	-362	422	10 228	194
Position nette	-2 524	271	813	-29 902	-184	-31 526	-484	-32 010

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US et du dollar singapourien entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 19,5 K€, 13,6 K€ et 32,7 K€. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre-valeur euros est la suivante :

	2011	2012
Clients libellés en euro	24 820	37 186
Clients libellés en devises	3 254	3 532
Provision pour dépréciation	-993	-2 114
Total Clients	27 081	38 604

	2011	2012
Dettes financières libellées en euro	22 297	41 227
Dettes financières libellées en devises	447	437
Dettes financières	22 744	41 664

Les passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente, qui s'élèvent à 2 567 K€ à la clôture contre 100 K€ à l'ouverture, sont constitués de dettes financières libellées en euro.

	2011	2012
Fournisseurs libellés en euro	20 556	28 752
Fournisseurs libellés en devises	2 365	2 547
Total Fournisseurs	22 921	31 299

Risques sur actions

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition en diminution des fonds propres, et les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. A la clôture, le Groupe détient 12 440 actions propres.

- **Risque de liquidité**

Besoins de financement

Le Groupe dispose de lignes de découverts pour faire face aux variations de trésorerie d'exploitation et hors exploitation.

Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

L'échéancier de remboursement des dettes financières s'analyse comme suit :

	2011	2012
A moins d'un an	9 783	10 949
A plus d'un an et moins de 5 ans	11 757	20 795
A plus de 5 ans	1 205	9 920
Total	22 744	41 664

L'échéancier des passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente s'analyse comme suit :

	2011	2012
A moins d'un an	26	256
A plus d'un an et moins de 5 ans	74	1 285
A plus de 5 ans		1 026
Total	100	2 567

A la clôture de l'exercice, le Groupe Orapi n'est en défaut sur aucun covenant financier relatif aux crédits bancaires contractés. Les covenants à respecter par le groupe Orapi au 31/12/2012 concernent les emprunts suivants :

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2012 (k€)	Détail des covenants
200	29	
330	48	
800	110	
2 200	236	
1 800	232	
800	99	
700	66	
1 900	492	
1 723	431	✓ Dette financière nette consolidée (DFN) / EBE consolidé < 4.7
2 375	1 007	✓ DFN / Fonds propres consolidés (FP) < 1.4
2 500	1 130	
4 000	2 120	
1 000	679	
2 421	1 755	
2 500	1 984	
16 500	16 500	
1 000	135	

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Autres produits et charges opérationnels courants

	2011	2012
Pertes sur créances irrécouvrables	-123	-309
Ecart de change	-187	-255
Crédit Impôt Recherche	305	256
Refacturations de loyers immobiliers	357	316
Subventions	0	43
Remises exceptionnelles fournisseurs Argos	0	181
Remboursements Formation Argos	0	121
Divers	25	-2
Autres produits et charges opérationnels courants	377	351

4.2 Autres produits et charges opérationnels

	2011	2012
Frais et provisions de restructuration	-303	-883
Frais d'acquisition	-308	-534
Provisions pour litiges	-264	-616
Plus-value de cession	249	48
Autres produits et charges opérationnels non courants	-48	-90
Autres produits et charges opérationnels	-673	-2 075

L'essentiel de ces charges ont été encourues à l'occasion de :

- l'acquisition de la société Argos Hygiène
- la réception de notifications liées aux contrôles fiscaux en cours sur trois sociétés du groupe
- restructurations opérées dans certaines unités du Groupe.

4.3 Autres éléments du résultat global total

Les autres éléments du résultat global total se décomposent comme suit :

	2011	2012
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	194	146
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>	<i>194</i>	<i>146</i>
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
<i>Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de change</i>	<i>-204</i>	<i>-412</i>
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>		
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
<i>Ecarts actuariels – effet SORIE</i>		<i>-405</i>
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>		
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
Impôt sur les éléments du résultat global	34	252
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	23	-418

4.4 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2011	2012
Impôt exigibles	1 493	2 184
Impôts différés	70	-311
Total	1 563	1 873
Taux effectif	54%	48%

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique qui serait constaté avec application du taux d'IS en vigueur s'analyse comme suit :

	2012
Impôt théorique	1 304
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-65
Pertes fiscales reportées en avant	20
Profit non taxé sur perte passée non activée	-248
Différences permanentes (net)	2
Crédits d'impôts, CVAE et autres	860
Impôt réel	1 873

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2011	2012
Impôt différé sur crédit-bail	-363	-974
impôts différés sur avantages sociaux	529	772
Impôts différés liés à la fiscalité locale (net)	229	818
Impôts différés retraitements de consolidations	-2 587	-2 495
Impôt différé autres	0	0
Total impôt différé net	-2 192	-1 879

Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotechnic Vénissieux, DACD, Proven Orapi, Proven Industrie, OCH et Top Hygiène sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2012, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 8 543 K€. Le Groupe considère la CVAE comme un impôt sur résultat.

4.5 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges dans le compte de résultat au titre de l'exercice s'élèvent à 947 K€ (2011 : 1 144 K€).

Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan. Les critères de faisabilité technique, d'intention d'achèvement du développement et de vente, de disponibilité des ressources nécessaires au développement et de capacité à évaluer de façon fiable les dépenses relatives au développement peuvent être considérés comme remplis.

En revanche, des incertitudes majeures portent sur les débouchés commerciaux des développements effectués : la capacité à vendre le produit fini issu des développements n'est pas systématiquement avérée, rendant incertaine la génération probable d'avantages économiques futurs.

4.6 Transaction avec les parties liées

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction au titre de l'exercice 2012 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	900 078	62 548	54 199	0	1 016 824

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

Transactions avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus des deux tiers des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé au cours de l'exercice 2012 à :

- Orapi SA :
 - 257 K€ au titre de prestations de service
 - 5 K € au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants.
- Orapi Europe :
 - 103 K€ au titre de prestations de service.

Transaction avec les dirigeants salariés

Le 2 avril 2012, 1 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 1 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 9 023 € soit 9,02 € par action.

Le 15 octobre 2012, 5 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 5 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 45 114 € soit 9,02 € par action.

Natures des relations entre Orapi SA et ses filiales

Les principales relations entre Orapi SA et ses filiales peuvent être de nature suivante :

- Achats ou ventes de produits finis
- Prestations de services données ou reçues
- Contrats de location
- Transferts dans le cadre d'accords de financement ou de gestion de trésorerie
- Fourniture de garanties ou de sûretés.

5 Information sectorielle

Orapi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde. En effet, le développement soutenu de nos activités en Europe et particulièrement en France a conduit ORAPI à scinder le segment « Europe » en deux segments distincts « Europe du Nord » et « Europe du Sud ».

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2012

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net du secteur	22 481	139 612	2 108	7 523		171 725
Ventes inter-activités	670	55 307	41	9	-56 027	
Total chiffre d'affaires net	23 151	194 919	2 150	7 532	-56 027	171 725
Amortissement des immobilisations	-72	-2 610	-22	-383		-3 087
Résultat opérationnel courant	429	6 212	51	478	143	7 313
Résultat Opérationnel	344	4 340	20	390	143	5 238
Coût de l'endettement financier net						- 1 392
Autres produits et charges financiers						38
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						27
Impôt						-1 873
Résultat net de l'ensemble consolidé						2 039
Résultat net (part des minoritaires)						-43
Résultat net (part du Groupe)						2 082

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	6 572	38 400	110	1 134		46 216
Immobilisations corporelles nettes	144	11 670	-31	466		12 250
Immobilisations destinées à être cédées		2 976				2 976
Autres immobilisations	1 053	4 475	119			5 647
Actifs sectoriels autres	9 482	71 839	940	3 417	-10 713	74 965
Actifs financiers	11	1 314	23	109		1 456
Participations dans les entreprises associées		153				153
Actifs d'impôt		437		1	169	608
Total Actif	17 262	131 265	1 161	5 127	-10 544	144 271
Passifs sectoriels	4 799	61 773	220	1 633	-10 935	57 490
Dettes financières		43 794	348	903		44 232
Dette inter - sociétés	4 737	-4 671	116	-181	-2	0
Passifs d'impôt	1 152	1 700	25	15	709	3 600
Capitaux propres	6 575	28 669	452	3 569	-315	38 950
Total Passif	17 262	131 265	1 161	5 127	-10 544	144 271
Investissements	84	2 844	3	402		3 333

5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2011

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net						
du secteur	22 802	89 887	2 286	7 230		122 207
Ventes inter-activités	490	54 776	57	8	-55 331	
Total chiffre d'affaires net	23 292	144 664	2 343	7 238	-55 331	122 207
Amortissement des immobilisations	-103	-2 081	-21	-292		-2 497
Résultat opérationnel courant	510	3 272	8	852	-14	4 702
Résultat Opérationnel	458	2 705	25	836	-14	4 028
Coût de l'endettement financier net						-1 016
Autres produits et charges financiers						-104
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						-9
Impôt						-1 563
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 336
Résultat net (part des minoritaires)						65
Résultat net (part du Groupe)						1 271

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	6 533	16 883	110	1 129		24 655
Immobilisations corporelles nettes	136	10 703	-12	255		11 081
Immobilisations destinées à être cédées		181				181
Autres immobilisations	1 028	4 455	151			5 635
Actifs sectoriels autres	6 392	51 276	1 066	2 462	-10 473	50 723
Actifs financiers	2 815	1 531	33	931		5 311
Participations dans les entreprises associées		126				126
Actifs d'impôt		15		1	207	223
Total Actif	16 904	85 170	1 348	4 779	-10 266	97 936
Passifs sectoriels	4 471	42 350	258	1 270	-9 861	38 488
Dettes financières		22 390	421	33		22 844
Dette inter - sociétés	4 364	-4 381	116	-99		0
Passifs d'impôt	945	1 443	25	2		2 415
Capitaux propres	7 124	22 368	528	3 573	-406	34 188
Total Passif	16 904	85 170	1 348	4 779	-10 266	97 936
Investissements	22	2 130	23	60		2 240

6 Information pro forma

Les informations pro forma ont été établies comme si l'opération d'acquisition d'Argos avait été réalisée au 1^{er} janvier 2012.

Les informations pro forma ont été préparées sur la base des comptes sociaux d'Argos Hygiène, d'Exist, d'Atoll et de la SCI Les Bartavelles établis pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Les informations financières pro forma ne représentent pas nécessairement les résultats qui auraient été constatés dans les comptes consolidés du Groupe Orapi si l'opération était effectivement intervenue au 1^{er} janvier 2012. Ces informations intègrent notamment, sur la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2012, le changement de traitement comptable appliqué aux matériels mis à disposition.

En revanche, elles n'incluent pas notamment l'effet de synergies.

(K€)	31/12/12 non ajusté	Argos 01/01/12 – 31/05/12	31/12/12 pro forma
Produit des activités ordinaires	171 725	36 751	208 476
Résultat Opérationnel Courant	7 313	-1 819	5 494
Résultat Opérationnel	5 238	-1 841	3 397
Coût de l'endettement financier net	-1 392	-488	-1 880
Résultat Net (part du groupe)	2 082	-2 400	-317

7 Autres informations

7.1 Nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2012	Total du poste de bilan au 31/12/2012	% nanti ou hypothéqué
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	431		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	492		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	mai-08	mai-15	1 130		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	avr-09	juil-15	1 007		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	48		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	29		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	135		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	sept-06	sept-13	99		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	déc-06	sept-13	236		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	110		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	oct-06	sept-13	232		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	juin-07	juin-13	66		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	déc-07	déc-13	131		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	août-08	janv-14	79		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	mars-10	sept-16	2 120		
Emprunt CIC	Nantissement fonds de commerce	oct-10	sept-17	679		
Emprunt CIC	Nantissement actions société non cotée	Oct-10 & nov-11	sept-17	1 754		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	982		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	1 002		
Emprunt CACE	Nantissement actions société non cotée	mai-12	avr-19	16 500		
Emprunt Argos	Nantissement fonds de commerce			1 375		
	Total Immobilisations Incorporelles			28 637	51 862	55%
Emprunt BRA	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
Crédit-Bail BRA	Poursuite location par Orapi Europe	août-09	août-15	76		
Emprunt Argos	Nantissement matériels et équipements			170		
	Total Immobilisation corporelles			266	12 250	2%
Emprunt CIC	Caution solidaire sur emprunt CIC-OCH	oct-10	sept-17	1 755		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	avr-07	avr-12	29		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	déc-07	mar-12	15		
	Total Trésorerie			1 799	5 781	31%
Eurofactor	Affacturation			266		
HSBC	Affacturation			113		
GE Facto				517		
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-11	juil-13	380		
	Total Nant. sur stock et clients			1 276	64 384	2%

7.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi a vu son droit d'utilisation du terrain renouvelé jusqu'au 1^{er} mai 2042. Ce renouvellement du droit d'utilisation a été négocié en contrepartie de la réalisation d'investissements d'un montant de 2,7 MSGD d'une part, et de l'atteinte d'un Coefficient d'Occupation des Sols de 0,78 d'autre part.

Le 10 mai 2012, un bail ferme de 9 ans a été signé entre Orapi SA et la société IPLA, concernant le futur centre logistique du Groupe pour la France. Ce bail débutera lors de la date d'entrée dans les lieux, soit d'ici le 31 mai 2013.

Les principaux engagements au titre des contrats de location simple restant dus à la clôture s'élèvent à :

Echéance	Montant restant du (K€)
1 an	6 506
Entre 1 et 5 ans	15 566
Au-delà de 5 ans	9 246
Total	31 318

Le Droit Individuel de Formation des sociétés françaises ne donne pas lieu à provision car, à ce stade, les modalités d'utilisation de ce droit ne permettent pas d'estimer le caractère significatif de l'engagement.

7.3 Options de souscription d'actions (stock options)

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 54,8 K€.

L'évolution des stocks options est la suivante :

Options de souscription d'actions	En nombre	Valeur unitaire	Valeur totale	Date limite d'exercice
Capital : nombre d'actions à la clôture	3 282 532			
Nombre d'options à l'ouverture	71 000	12,55	891 251	2012 et 2016
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options exercées durant l'exercice	6 000	9,02	54 137	2012
Nombre d'options déchuées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options expirées durant l'exercice	5 000	9,02	45 114	2012
Nombre d'options en circulation à la clôture	60 000	13,2	792 000	2016
Nombre d'options exerçables	na	na	na	na

Concernant le plan d'option attribué en 2010 (60 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à la moyenne des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.

Le Groupe n'a aucune pratique passée de dénouement en trésorerie.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de stock options attribuées en 2010 sont :

- Taux de dividendes attendu : 1,89%
- Volatilité attendue : 32,43%
- Taux d'intérêt sans risque : 3,06%
- Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice moyen pondéré : 13,20 €

Les 2 avril et 15 octobre 2012, 6 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 6 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 54 137 € soit 9,02 € par action.

7.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 30,9 K€.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mise en place au bénéfice de certains salariés du groupe lors du Conseil d'Administration du 20 février 2009. Ce plan comporte les modalités suivantes :

Plan d'attribution d'actions gratuites	Nombre	Date d'attribution	cours
Nombre de droits attribués durant l'exercice	35 262	20/02/2009	14,03
Nombre de droits déçus	(5 877)		
Nombre de droits à la clôture	29 385	20/02/2009	14,03

Actions gratuites liées aux droits attribués	Nombre	Date d'acquisition	Fin de période d'incessibilité
Premier tiers (émis)	9 795	20/02/2011	20/02/2013
Deuxième tiers (à émettre)	9 795	20/02/2012	20/02/2014
Troisième tiers (à émettre)	9 795	20/02/2013	20/02/2015
Total des actions gratuites	29 385		

7.5 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2012 se répartissent comme suit :

	Employés	Cadres	Total	Total 31/12/11
Europe	946	212	1 158	648
Amérique	16	1	17	17
Asie + Reste du monde	40	11	51	53
Total	1 002	224	1 226	718

7.6 Evénements postérieurs à la clôture

Le 14 février 2013 a été signé l'acte de cession des locaux de Clermont Ferrand, classés en Actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2012.

Suite à leur attribution définitive le 20 février 2013, 9 795 actions gratuites de valeur nominale 1 € ont été créées le jour du Conseil d'Administration ayant constaté cette attribution pour un montant global de 9 795 €.